



INFO-RSG EXPRESS

N° 14, 19 septembre 2008



Changements administratifs au bureau de La trottinette carottée

Le conseil d'administration a décidé de réorganiser les postes de travail.

Les postes d'adjointe à la pédagogie et de secrétaire réceptionniste ont été supprimés et en contrepartie, un nouveau poste de directrice adjointe a été créé.

En conséquence, Manon et Valérie terminent leur travail au BC à titre de salariées. Nous les remercions pour le travail qu'elles ont accompli durant leur présence parmi nous et pour Valérie, nous lui souhaitons bonne chance dans son nouveau travail. Quant à Manon, elle restera encore avec nous jusqu'en mars prochain, à temps partiel mais à contrat cette fois.

Comme chaque membre du personnel a une boîte téléphonique, les RSG pourront toujours continuer à parler à la commis comptable ou aux conseillères pédagogiques, comme par le passé.



Bienvenue Martine!

Lundi 22 septembre, Martine Bouffange commencera avec nous ses fonctions de directrice adjointe. C'est une personne chaleureuse qui, après 20 ans de travail avec le milieu familial, connaît tous les rouages entourant votre fonction. Elle m'épaulera dans tous les aspects du travail de notre BC et elle saura vous prêter une oreille attentive.

Dans le prochain Info-RSG, Martine vous dira un petit mot pour se présenter.

Absence de la RSG du service de garde

Certaines RSG partent en voyage en se faisant remplacer et elles prolongent leur absence sans en informer les parents qui se posent des questions et sont inquiets car leur RSG ne revient pas à la date prévue. Bien qu'une RSG ait droit de s'absenter, dans les limites prévues par le ministère, il est nécessaire qu'elle informe exactement les parents de la période où elle sera absente. Le parent est en effet en droit de savoir combien de temps la RSG s'absentera.

Développement des 100 places supplémentaires

Nous commencerons à accorder ces places en priorité à notre propre réseau de RSG.

Cependant, pour obtenir des places supplémentaires, une RSG doit auparavant remplir les conditions prévues par le ministère.



Remplacement de la RSG

J'ai pu constater que plusieurs RSG ne remplissent pas le registre de remplacement. Je vous rappelle que chaque fois que vous vous faites remplacer, vous devez obligatoirement inscrire ou faire inscrire par votre remplaçante sur le registre, la date et le nombre d'heures ou de jours de votre absence. Bien que nous vous ayons déjà remis ce document, vous le trouverez à nouveau joint à cet envoi.

Comment calculer le temps d'absence auquel a droit une RSG?

Les absences de la RSG doivent demeurer dans le cadre légal du 20%. C'est à dire qu'une RSG ne peut se faire remplacer plus de 20% du temps qu'elle a travaillé dans l'année écoulée, soit un maximum de 52 jours ouvrables (10 semaines et 2 jours).

Dans le cas particulier où une RSG a été reconnue il y a moins d'un an, elle a droit de faire remplacer au prorata du temps écoulé. Par exemple, si elle a été reconnue il y a 6 mois, elle ne peut se faire remplacer plus de 26 jours ouvrable, soit 5 semaines et une journée.

Pour le décompte d'une journée d'absence, elle se calcule par rapport au nombre d'heures d'ouverture du service de garde de la RSG. Si une RSG ouvre 10 heures par jour, pour une année, elle aura droit à s'absenter 52 jours x 10 heures, soit 520 heures au total.

Que se passe-t-il si une RSG dépasse le nombre de jours d'absence auquel elle a droit ?

Le BC cessera de payer les subventions à la RSG car il doit respecter la réglementation.

On réorganise !

Nouveaux groupes de RSG



Veuillez prendre note que l'ensemble des RSG a été redivisé en 4 groupes.

Donc, il se peut que vous n'ayez plus la même conseillère pédagogique.

Lors du prochain info, vous recevrez une lettre vous indiquant qui est votre conseillère pédagogique, merci !



Téléphone

Attention, attention, il y a eu des changements au niveau des postes téléphoniques !

Genevieve Chemouil	ADMINISTRATION	poste 10
Martine Bouffange	DIRECTRICE-ADJOINTE	poste 11
Danielle Paradis	PÉDAGOGIE	poste 12
Geneviève Lemay	PÉDAGOGIE	poste 13
Isabelle Comeau	PÉDAGOGIE	poste 14
Sophie Godbout	PÉDAGOGIE	poste 16

Bon mois de septembre
à toutes et à tous !
Bon mois de septembre



Le multiâge en service de garde et au scolaire



Troisième forum sur l'éducation des jeunes enfants en multiâge

un film et 5 présentations-discussions

Samedi 1er novembre 2008
Centre St-Pierre, 1212 rue Panet, Montréal
métro Beaudry

AQM
Association québécoise
pour le multiâge